

Lè pariannès

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 36

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

On le voyait souvent, dans les rues ou dans les champs, contempler, avec une attention extrême, les monuments et les arbres, puis tirer une feuille de papier, un canif et découper, avec une merveilleuse adresse, la silhouette du modèle qu'il avait sous les yeux. Il vendait ses petits chefs-d'œuvre, ce qui l'empêchait de mourir de faim.

Jusqu'à la Révolution, il avait surtout découpé des images de piété et des figures de saints, qui étaient de bonne vente. La politique le fit changer de genre, et c'est à sa seconde manière qu'appartiennent les paysages et les architectures, dont quelques spécimens ont été conservés.

La bizarrerie de ses manières, de sa figure et de sa tenue, non moins que son talent, avait fait de lui une des curiosités de Cambrai. Les artistes locaux se plaisaient à le peindre avec sa grande redingote verte et sa casquette de cuir. Deux de ces portraits sont venus jusqu'à nous.

On montrait Cadet Roussel à tous les étrangers.

En 1792, un soldat de passage improvisa sur Cadet Roussel un couplet de chanson. Ses frères d'armes firent les autres couplets, et tous les régiments, qui traversèrent Cambrai en cette année de guerre, apprirent la chanson.

Six mois après, le nom de Cadet Roussel était célèbre dans toute la France. Mais la renommée de son talent ne passait toujours pas les bornes de la Flandre. C'est encore là qu'il faut aller pour le connaître. Un collectionneur a légué, au musée de Douai, deux ouvrages authentiques de Cadet Roussel, l'un représentant une sainte Adélaïde, et l'autre un pâtre menant un troupeau de porcs. On voit également au musée de Cambrai deux découpures faites de sa main. La première est un paysage d'oasis, où, autour d'un palmier, s'ébattent des enfants qui jouent au cerf-volant et dont le costume, aussi bien que le type, est sensiblement plus chinois qu'africain. La seconde est la silhouette, taillée à jour comme une dentelle, de l'ancien hôtel-de-ville de Cambrai. Tourelles et clochetons, fenêtres et rosaces, tous les détails en sont découpés avec une patience et une dextérité qu'on dirait japonaises.

Le merveilleux édifice, dont il s'agit ici, bâti au moyen-âge, a été abattu par la Révolution, et le souvenir même en serait effacé, s'il n'avait inspiré deux ou trois mauvaises gravures et le chef-d'œuvre de Cadet Roussel.

Les charmeurs d'oiseaux.

Le spectacle offert par les charmeurs d'oiseaux est une des plus aimables curiosités des jardins publics de Paris.

Dès qu'ils arrivent dans une des allées du jardin, pierrots et pierrettes, ces gamins de l'air, se précipitent vers lui, abandonnant les arbres sur lesquels ils étaient perchés. Ils le connaissent si bien ! D'abord, ils s'emparent des miettes que le charmeur jette de côté et d'autre, puis ils s'enhardissent, ils sautillent sur ses épaules, sur ses bras, sur sa tête même, et ils lui arrachent les boulettes de pain qu'il roule entre ses doigts, que parfois il tient entre ses lèvres.

Et vous pensez si, pendant ce banquet pittoresque, les oiseaux piaillent, hochent la queue, battent des ailes !

Et vous voyez d'ici les passants aussitôt arrêtés, émerveillés et souriants, regardant avec admiration, au milieu de cette ronde de moineaux en fête, ce brave homme, qui, d'un geste de semeur, jette à ses convives ailés les miettes du festin !

L'un des plus connus d'entre eux fut certainement M. Bour, mort il y a quelques années. Il eut son heure de célébrité. On raconte même

qu'une fois, aux Tuileries, l'empereur, qui l'avait aperçu de loin, voulut s'offrir le spectacle de ce repas d'oiseaux et fit prier M. Bour de venir dans la partie du jardin réservée à la famille impériale.

— Je veux bien m'amuser avec les pierrots, répondit le charmeur, mais j'évite les oiseaux de proie !

La réplique était vive. On se l'expliquera facilement quand on saura que M. Bour était un vieux républicain, ancien prisonnier du coup d'Etat de 1851. Ne se sentant plus en paix aux Tuileries, il émigra au Luxembourg.

Quand on lui demandait le secret du « charme » qu'il exerçait sur les oiseaux, et qui tenait presque de la magie, il répondait :

— Oh ! c'est bien simple !... Il ne s'agit que d'employer la douceur ; de ne faire, au moins au début, que très peu de mouvements, afin de ne pas effrayer les moineaux ; de revenir, chaque jour, pendant quelques semaines, à la même place et à la même heure... Peu à peu, les oiseaux acquièrent la certitude qu'ils seront respectés, et ils s'approprient jusqu'à devenir familiers.

Les charmeurs d'oiseaux ont, entre tous leurs pensionnaires, leurs petits favoris. Ceux-là, ils les gratifient d'un nom particulier. Et quand ce nom est prononcé, c'est bien l'oiseau qui a été appelé qu'on voit venir se poser sur leur épaule et prendre entre leurs mains la nourriture quotidienne.

Nous interrogeons l'autre jour un des charmeurs d'oiseaux ; alors, désignant quelques-uns des petits mangeurs de mie de pain :

— Celui-ci, dit-il, c'est « le Boër ». Il n'est jamais en retard, toujours alerte, l'œil aux aguets, le plus hardi de la bande... Cet autre est « l'Américain », qui a la spécialité d'attraper au vol ma boulette de pain... Et voici encore « Tape-à-l'œil », « Blanchette » et « Gabrielle », deux pierrettes adorables, et « Ferdinand »... Celui-là, là-bas, si fier sur ses petites pattes, c'est « Garibaldi ».

Et tout un défilé de noms suivait.

(Suppl. du « Petit Parisien »).

Lé parianès.

Vo sédès prâo cein que l'est que dâi parianès ? L'est don dè cliâo petittès bitès pliiatès coumeint 'na trablîetâ à la bise et que sè lo-dzont dein voutrès lhi, que vo cõtollont et vo peugont tandi la né que far : sè rupâ et sè grattâ à tsavon et s'on ein ε, ma fai, salut po poai fêrè on bon sonno !

Ma fai, cliâo qu'ein on pi ena dein lâo pailo sont mauprai, vo lo sédès prâo, kâ l'est dè la vermena dâo tonaire, qu'on dit mimameint que lè macilio font dâi covairons tot coumeint lè fémâles et qu'on ne pao papi s'ein depouésenâ quand on ein est garni.

Preni dâo porta-motsè, dè la cartapudze que vo fourrà dezo voutrà tiutra ; eimbardouffadès bin adrai voutron lhi avoué totès cliâo drogûes qu'on vo baillès tsi lè z'apothiquières ; breintadès mimameint voutron pailo avoué 'na lottâ dè folhiès dè breint, rein ne lâo fâ ; vo z'ein ai adé !

Vo dio, l'est dâi z'animaux qu'on porrai bin s'ein passâ, n'est-te pas ? et ne sè pas coumeint lo bon Dieu qu'est tant charetabillio avoué no z'autro aussè fe dè la vermena dinse !

Que l'aussè fè l'homme et lè fennès, ne dio pas, l'a bin fè ! mà l'arâi mi fè dè laissi dè côté cliâo pounèses ; l'est tot coumeint lè piâo, lè pudzès, lè mouscellions, lè tavans, lè talènès, lè vouépès, lè vouivrès, lè rats et lè rattès et outro bourtiâ.

Dévant hiair, que dévezâvè dè cossè avoué noutron régent, stuce m'a de : s'on a dâi bitès dinse, l'est que noutron Père sondzivè à fêrè teni âo proupro lè dzeins ! Petètrè qu'Adam

et Eve aviont dza dâi pudzès et Dieu sâ se l'artse dè Noé ne froumelhivè dza pas dè parianès !

Ora, l'âi a totès sortès d'ingrédients po lè fêrè parti ; lè z'ons breintont lâo pailo, coumeint vo z'è de, dâi z'autro, preignont dâo vif-ardzeint, dè cé affèrè blilianc que y'a dein lè baromètres à Jaccâ po marquâ lo herbès ; dâi troisièmo preignont dâi z'herbâdo tot espret ; pu y'a onco on remido, bin dè pe radica, que l'est on papai dè Dzenèva que lo marquâvè la senanna passâ.

Cé novè remido a ètà einveintâ pè on paysan d'on veladzo dè pè su France ; mà tot parâi lo vo conseilè pas, pace que cottè gros à fêrè.

Cé paisan ètà don tot garni dè parianès et quand bin l'avai dza fè totès lè z'herbès dè la St-Djan po s'ein depouésenâ, l'ein avai atant qu'ein dévant et l'ètà d'obebzi d'allâ cutsi à la grandze, su lo fein, po poai pionci on bocon la né.

L'ètà tant einradzi après cliâo pèstès dè bitès qu'on bio dzo, que l'avai on bocon quartetta, l'a djurâ dè lè destruire cottè que cottè, et sédès-vo cein que l'a fe ?

L'a fottu lo fu à sa baraquâ ! **

L'arrestation.

M. Géro, rentier paisible, était allé visiter sa maison de campagne à Noisy-les-Choux. Il était satisfait de sa visite, la villa était en bon état ; par un hasard providentiel, les cambrioleurs ne l'avaient pas dévalisée ; il était revenu à six heures du soir à la gare de... — j'allais la nommer — avec la conscience tranquille d'un homme qui a payé sa place — il tenait son ticket à la main — et la face béate d'un contribuable qui acquitte régulièrement ses contributions et qui ne doit rien à personne. Il ne songeait qu'à rentrer au plus vite chez lui où son épouse Clémentine l'attendait, pendant que la cuisinière préparait le dîner.

Lorsque le train arriva, M. Géro, en homme prudent et respectueux des avis affichés par la Compagnie, attendit qu'il fût complètement arrêté pour descendre.

Il se dirigeait vers la sortie lorsqu'un employé l'interpella.

— Hé, là, le voyageur, cria-t-il, arrêtez.

M. Géro continua son chemin ; l'employé se plaça devant lui, lui barrant le passage.

— Je vous prie de vous arrêter, lui dit-il sur un ton de commandement, êtes-vous sourd ?

— C'est à moi que vous en avez ? demanda le rentier surpris.

— Bien sûr que c'est à vous ; à qui voulez-vous que ce soit ?

— Vous faites erreur, sans doute.

— Comment vous appelez-vous ?

— Mais, je ne vois pas...

— Dépêchez-vous, je n'ai pas de temps à perdre ; vos nom, prénoms et adresse.

— Pourquoi me demandez-vous ces renseignements ?

— Je n'ai pas de pourquoi à vous donner.

— Et moi je ne répondrai pas, dit le rentier, fort de son innocence, sans savoir pour quel motif vous m'interrogez.

— C'est ce que nous allons voir ! s'écria l'employé ; voulez-vous me donner votre nom, oui ou non ?

— De quel droit vous permettez-vous de me le demander ?

— De quel droit ! de quel droit ! C'est mon droit ; tous les employés ont le droit de vous demander votre nom !

Au bruit de la dispute, un autre employé était accouru.

— Voici le sous-chef, dit l'employé, vous vous expliquerez devant lui.

— Qui a-t-il ? demanda le sous-chef.

— Monsieur, commença le rentier.

— Ce n'est pas à vous que je m'adresse, interrompit sèchement le sous-chef.

— Voilà, dit l'employé ; monsieur se refuse à me donner son nom.

— En voilà une prétention ! exclama le sous-chef.

— C'est louche, remarqua l'employé.

— Pourquoi ne voulez-vous pas faire connaître votre nom ? demanda le sous-chef.